Règlement du concours

- Le présent concours est organisé par la société à responsabilité limitée Losch Import, inscrite au registre de commerce de LUXEMBOURG, sous le numéro B123152, représentée par son gérant actuellement en fonctions, établie et ayant son siège social à L-1818 HOWALD, 5, rue des Joncs.
- 2. Ce concours gratuit et sans obligation d'acceptation du prix se déroulera en date du 23.04.2020 jusqu'au 06.05.2020 sur le réseau Facebook CUPRA Luxembourg. Pendant ce concours, les participants devront liker la page CUPRA et le post, partager la page et tagger un ami dans les commentaires du post du concours Facebook pour participer au tirage au sort.
- 3. Les gagnants seront désignés par tirage au sort parmi les réponses complètes par l'organisateur.
- 4. Le prix est le suivant :
 - 1: sac à dos CUPRA d'une valeur de 472,55 €
 - · 2: un hoodie, un t-shirt et une casquette CUPRA d'une valeur de 200 €
- 5. Les prix ne seront ni échangés, ni monnayables en espèces.
- 6. Le tirage au sort des prix sera effectué le mardi 06.05.2020 par Losch Import S.à r.l. parmi les participants qui ont complété tous les points requis. Les gagnants seront avertis par message privé sur Facebook et auront 48 heures pour accepter le prix. Si le prix ne sera pas accepté un nouveau gagnant sera tiré et le même principe s'appliquera.
- 7. Les réponses incomplètes ne seront pas considérées. Une seule participation par personne sera considérée.
- 8. Le concours est ouvert à toute personne âgée d'au moins 18 ans, à l'exception des personnes employées dans l'organisation Losch Import S.à.r.l. au Grand-Duché du Luxembourg ainsi que leur famille.
- 9. Tout recours judiciaire est exclu.
- 10. Le gagnant accepte que son nom et/ou son image soit utilisée par Losch Import S.à r.l. à des fins publicitaires.
- 11. Toute participation à ce concours implique la pleine et entière acceptation du présent règlement.
- 12. La décision sur le choix du gagnant du tirage de sort ne peut être soumis à aucune discussion. Dans les cas non prévus par le présent règlement, l'organisation est seule juge.

13. Le règlement pourra être adressé gratuitement à toute personne faisant une demande écrite à la société à responsabilité limitée Losch Import S.à r.l. à L-1818 HOWALD, 5, rue des Joncs.